L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 19 AVRIL 1893.

Le quartier français et la Cathédrale St-Louis.

Puisque l'approche du Centenaire de la Cathédrale St-Louis ramène l'attention publique sur le Deuxième District, sur le quartier français et, spécialement, sur ce qu'on a appelé le Carré de la Ville, lequel a été le premier noyau de la Cité du Croissant et, quoi qu'on fasse, en restera toujours le véritable centre, parlons-en un peu. Le sujet n'est, certes, pas à dédaigner.

Il avait été bien hardiment choisi, le site primitif de la Nouvelle Orléans, juste au fond de l'admirable croissant qui a donné, son nom à la ville. Le tracé en était, et il est resté depuis lors, irréprochable. C'est, comme on le sait, un long parallélogramme faisant face au fleuve, divisé en onze blocs parallèles au Mississippi, et borné par deux grandes avenues, celle du Canal et celle de l'Esplanade — sur une profondeur de six blocs allant de la Levée à la large avenue des Remparts. Au centre, une rue perpendiculaire au fleuve, et se terminant aux deux extrémités par deux places dont l'une est le parfait pendant de l'autre.

Derrière la place qui porte aujourd'hui le nom de Jackson Square, l'ingénieur chargé du tracé, avait ménagé un vaste emplacement où devait s'élever l'Eglise paroissiale devenue, depuis, la Cathédrale St-Louis, quand la Nouvelle Orléans fut érigée en évêché—le second qu'il y est alors aux Etats-Unis. Baltimore avait déjà son évêque, depuis quelque temps.

A droite et à gauche de l'édifice qui est aujourd'hui l'Eglise métropolitaine, on construisit plus tard les deux bâtisses où sont installées actuellement les cours, qui sont du plus pur style espagnol et forment avec l'édifice religieux tout un côté de la place. On peut remarquer une légère disparate entre la façade de l'Eglise et celle des deux édifices latéraux. C'est que la Cathédrale, telle que nous la voyons, ne ressemble pas tout-à-fait à la première, qui était dans le même style qu'eux, et surmontée de deux campaniles aériens, au lieu des deux petites flèches, que nous apercevons maintenant.

C'est à l'époque de la reconstruction de la Cathédrale en 1850 ou 1851, que Mme la baronne de Pontalba fit construire les deux énormes bâtisses régulières qui encerrent la place Jackson, et en font un square d'une régularité parfaite. C'est, croyons-nous, la seule place de ce genre qui existe aux Etats-Unis. Nulle part vous ne rencontrerez la même symétrie.

De quelque côté que vous jetiez vos regards vous n'apercevez aucune disparate. Un seul défaut à signaler dans ce joli square : la couleur rouge briques, des deux grandes bâtisses des rues St-Pierre et Ste Anne. Si la famille Pontalba avait vécu à la Nouvelle-Orléans, à coup sûr, on eut changé la couleur de ces deux bâtisses qui sont, d'ailleurs, parfaitement symétriques.

Si vous voulez vous rendre compte de la façon dont la ville de Louis XIV, à cette époque, transportes vous rue de Chartres, à l'Archevêché ; vous y verrez une vaste construction d'une élégante simplicité, avec un frontispice très bien dessiné. Cela ne ressemble en rien à ces énormes et laides annexes de briques, d'une hauteur extravagante, dans les dix ou douze étages desquels on étouffe, et où l'on a été jusqu'à supprimer les escaliers, sans doute pour empêcher l'air d'y circuler—ce à quoi l'on a parfaitement réussi. Nos pères aimaient l'air et la lumière ; la génération actuelle semble les détester. A-t-elle gagné au change ? Nous ne le croyons pas.

En fait, malgré le bonheur abandon dont il est l'objet, malgré la lésinerie proverbiale de propriétaires qui semblent pressurer plusieurs locataires, tout en maintenant eux-mêmes, malgré les négligences coupables d'autorités qui le laissent dépérir, quand ils ont pour devoir de le maintenir en bon état, le quartier français reste encore le mieux tracé, le mieux dessiné de tous, et nous avons de grandes villes, dans les deux mondes qui seraient fières de posséder un square comme celui de la Place Jackson.

Loin de nous de vouloir comparer la Nouvelle-Orléans à Paris. Il y a pourtant certaine apparente entre l'église de l'ancienne Lutèce avec sa grande Cathédrale, son Palais de Justice, ses immenses casernes, et le centre de notre quartier français, avec son église métropolitaine, ses Cours et sa station de police.

Là bas, on a fini par rougir de l'état ancieux où on laissait le vieux Paris, et on l'a couvert de magnifiques édifices.

Pourquoi n'en ferait-on pas autant dans la cité du Croissant, et ne relèverait-on pas ce beau square qui n'a pas son pareil dans l'Union.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

KILSHAW.—Décédé, mercredi, 19 avril 1893 à 12:40 heures A. M. ALFRED L. KILSHAW, natif de cette ville, à l'âge de 58 ans et 10 mois. Les amis et connaissances des familles Lambert et Kilshaw sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence No 349 rue Villeré, entre Kerlerec et Colombus, cette après-midi, à 4 1/2 heures précises.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'avenant des rues St-Thomas et Newstome, dites bornes par les dites rues et les rues Matilème et St-Thomas.

George Schneemann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,481.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île Ste Marie, entre les rues Nouvelles Chippewa, St-Thomas, Nouvement Felton, et Hill Jones, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benjamin Buisson voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme pièce No 2 au bureau de William Christy, commissaire public en cette ville. Le lot No 7 forme l'angle entre les rues Chippewa et Nouvelles et mesure trente-huit pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de front à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, tirées à angles droits.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte passé devant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1891. Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 118, folio 511.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av.—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Sixième District.

E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,121.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île Delaire, borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No dix dans l'île Delaire et mesurant trente-six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent vingt pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 26 novembre 1890. Titre enregistré au Bureau des Transports, livre 126, folio 286.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 avril—13 20 27 mai 4 11 17

Pottom Hammond and Mortgage Ass.
H. A. Gisbar, Président, vs Sidney Perry.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Les. No. 12,212.—En vertu de writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Juge, le Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lés, dans l'affaire ci-dessus spécifiée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau du Shérif, No 10 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 25 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après désignée, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MONROE,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Les.
14 avril 16 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'avenant des rues Chippewa et Newstome, dites bornes par les dites rues et les rues Matilème et St-Thomas.

George Schneemann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,481.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île Ste Marie, entre les rues Nouvelles Chippewa, St-Thomas, Nouvement Felton, et Hill Jones, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benjamin Buisson voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme pièce No 2 au bureau de William Christy, commissaire public en cette ville. Le lot No 7 forme l'angle entre les rues Chippewa et Nouvelles et mesure trente-huit pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de front à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, tirées à angles droits.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte passé devant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1891. Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 118, folio 511.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av.—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Sixième District.

E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,121.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île Delaire, borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No dix dans l'île Delaire et mesurant trente-six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent vingt pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 26 novembre 1890. Titre enregistré au Bureau des Transports, livre 126, folio 286.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 avril—13 20 27 mai 4 11 17

DR. PRICE'S Cream Baking-Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque ; Pas d'Alun.
En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 Avril 1893.
Indications pour la Louisiane : Pluies locales occasionnelles, vents du sud.

Température du 18 avril 1893.
Thermomètre de R. & L. Claudin, Opticiens No 143 rue du Canal.

Heure Omnibus et Revenue.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	62	15
Midi	80	24
3 P. M.	80	24
6 P. M.	76	26

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Elijah Hawkins à Mlle Orleans Lefer ; Antoine C. Marks à Mlle Lucy Hornet ; Stephen Alexander à Mlle Malvina Brunet ; Henry L. Wetzel à Mlle Sophie M. Mathild.

NAISSANCES.—Mme Richard Nagle, une fille ; Mme George Davilla, un garçon ; Mme R. S. Hertford, un garçon ; Mme Bartola Mancuso, un garçon ; Mme Louis Damana, un garçon ; Mme William Norton, une fille ; Mme Ferdinand J. Girard, une fille.

DÉCÈS.—Thomas Summer, 2 ans, St Vincent Infant Asylum ; Alice Kal, 35 ans, 100 rue Merd Pasen ; Théodore F. Bearing, 62 ans, 72 rue Orléans ; Thomas Brewster, 4½ ans, rues Dublin et Jessup ; Maniada Morgan, 2 mois, 25 rue Commerciale ; Andrew Heffner, 63 ans, 13 rue Decatur ; James Odell, 11 mois, 323 rue St Bernard ; Andrew Schonck, 3 mois, coin Magnol et Josephine.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme A. Gaez à Jules D'Aquin, un terrain borné par les rues Galvez, St Philippe, Damaine et Johnson, $800.

Mme A. W. Castleman à Dan E. Wilson, deux terrains bornés par l'Avenue Napoléon, les rues Baronne, Berlin et Dryades, $2,000.

People's Homestead Association à John B. Parker, un morceau de terre borné par l'avenue Henry Clay, les rues Pitt, Calhoun et Jennet, $4,00.

William E. Anderson à Arthur Denis, un terrain borné par les rues Canal, Chartres, Douane et Passage de la Bourse ; aussi, un terrain borné par les rues Douane, Decatur, Chartres et Bienville ; aussi, un terrain borné par les rues Bienville, Decatur, Conti et Chartres, $11,800.

Le même à Armand A. C. Denis, deux terrains bornés par les rues St Charles, Maisonnève, Carondelet et Thalie, $13,900.

John Manning à C. J. Fitzmorris, un terrain borné par les rues Washington, Sixième, Freret et Howard, $350.

C. Ursin et al, à C. G. Bentley, un terrain borné par les rues Troisième, Clinton, Lowerline et Zimpel, $200.

Philip Huth, Jr., et al, à Adolph Huth, un morceau de terre borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Prieur et Johnson, $200.

P. Lamarque à G. W. Sniff, quatre terrains bornés par les rues Prosper, Mandeville, Espagne et Solidelle, $1,050.

Mme J. C. Rouyer à J. Bunet, un terrain borné par les rues Basin, Esperanza, Gravier et Perdido, $4,000.

Mme Mary L. Christian au Real Estate Investment Company, Limited, douze terrains bornés par les rues Arabella, Joseph, Coliseé et Perrier, $3,240.

F. Simms au Mutual Loan and Building Company, un terrain borné par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, $2,260.

Le même acquéreur au même vendeur, même propriété, $2,300.

Mme L. Graham et son mari à Mme Marie Branghn, un terrain borné par les rues Magnolia, Camp, Peniston et Amelia, $4,300.

Mme M. A. Ryan et al. à George J. Wagenfeil, un morceau de terre borné par les rues Chartres, Washington, Espagne et Royale, $1,000.

Cour Criminelle.—Section A.—La motion d'annuler l'accusation de coups et blessures contre Geo. Johnston, a été rejetée.

J. W. Haggerty et Joe Venose, larcin. Ordonnances de non lieu.

Alex Johnson, accusé de l'assassinat de John Mitchell le 17 avril 1892, a été reconnu coupable d'homicide.

Eye, Ear, Nose and Throat Hospital.

Nous avons publié hier une analyse complète du troisième rapport annuel de cet Hôpital, qui est une des gloires de la Nlle-Orléans.

Le bien accompli par cette admirable institution, depuis un peu plus de trois ans qu'elle est fondée, est incalculable. C'est notre devoir de tous de la soutenir, de l'aider de toutes nos forces et de tous nos moyens dans la grande œuvre d'humanité qu'elle a entreprise.

Nous applaudissons de tout cœur à la généreuse inspiration de la Société Française de Bienfaisance qui a organisé une fête champêtre dont les profits doivent être partagés entre l'Hôpital gratuit dont nous nous occupons et d'autres établissements de charité. La Société Française se rappelle avec reconnaissance que 320 de ses nationaux ont été traités par les médecins de l'Eye, Ear and Throat Hospital, et elle veut donner à cette institution un témoignage de sa gratitude.

Les populations de nos campagnes s'empresseront, nous l'espérons, d'imiter ce noble exemple. En trois ans, 4,617 habitants des paroisses rurales se sont adressés aux médecins de l'Hôpital ; des yeux, de la gorge, etc., et y ont reçu des soins empressés. Ils y reçoivent toujours l'hospitalité la plus large.

Nous croyons donc pouvoir solliciter leur aide au bénéfice de la philantropique fondation qui fait l'objet de ces lignes. Qu'ils organisent des fêtes dans le genre de celle de la Société Française, qu'ils en affectent les profits à l'Hôpital qui leur a été et qui leur sera encore si utile : ils auront par là accompli une œuvre louable de charité et de patriotisme à la fois.

Le Congrès d'Ogden.—Voici la liste des délégués désignés par la Chambre de Commerce de la Nlle-Orléans pour la représenter au Congrès du Trans-Missisipi qui doit se réunir à Ogden, territoire d'Utah, le 24 avril :

Bernard McCleskey, Chairman, Hon. H. P. Kernochan, Col. J. Davidson Hill, P. M. Schneidau, Cartwright Eustis, Leonard M. Finley, Samuel L. Gilmore, Général A. S. Badger, George Nicholson, Hon. Chas. F. Buck.

Empoisonnés par de la crème à la glace.—Lundi matin, les quatre enfants de Mme Vve. Barbarich, qui habite rue St-Philippe No 23, ont été malades au point de faire craindre pour leurs jours.

Dimanche soir, ayant exprimé le désir de manger de la crème à la glace, Mme Barbarich leur en a acheté pour 15 cents, au passage du wagon de St-Genovaise qui habite No 114 rue St-Philippe.

Mme Barbarich, ne trouvant pas la crème à son goût, a conseillé aux enfants de ne la point manger toute, mais ils l'ont néanmoins achevée, et quelques heures plus tard, ils ont été pris de vomissements et de crampes. Au matin, leur état avait empiré et Marie, âgée de 4 ans, ne pouvait plus parler. Mme Barbarich, justement alarmée, a envoyé des enfants du voisinage chercher un médecin.

Il est prévenu le Dr Beson qui, après deux heures de soins constants, est parvenu à ranimer la malade qui se mourait. Les trois autres fillettes étaient moins malades et elles ont été plus facilement rendues.

M. Beson a déclaré qu'il avait été appelé juste à temps, car l'enfant était empoisonnée et elle n'aurait certainement pas tardé à succomber.

Au No 21 de la rue St-Philippe, une petite fille âgée de 4 ans et Mlle Marie Bova, âgée de 21 ans, ont eu les mêmes symptômes de la maladie et ont été sur le point de mourir.

Le stéque avait été achetée au même marchand.

L'affaire a été mise entre les mains de la police.

Chute.—Hier matin à 7 heures, Joe Cusimano, un enfant de 4 ans, dont les parents habitent au No 155 de la rue Bourbon, est tombé d'un wagon qui stationnait encoignure Dauphine et Toulouse, au moment où passait une voiture de laitier conduite par Pierre Labache. Celle-ci lui est passée sur le corps et l'a légèrement blessé. Le conducteur du wagon s'est constitué prisonnier.

Accident.—Hier matin à 8 heures, A. F. Linsey, un garçon de 23 ans, qui travaillait au Solomon Saw Mill, s'blessé, a eu les doigts de la main droite coupés par une scie circulaire. On l'a amené en ville et transporté à l'Hôpital à l'aide du train.

GRANDE CONFLAGRATION.

La Scierie du Pélican détruite par un incendie.

Plusieurs millions de pieds de bois de charpente réduits en cendres.

Trente-deux familles sans asile par suite de la destruction d'autant de cottages.

Un incendie qui a pris en quelques instants les proportions d'une désastreuse conflagration, a été découvert hier à 2 h. 30 de l'après-midi à la scierie du Pelican, occupant une partie de l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Lafayette et Julie.

Le feu s'est déclaré dans l'appartement où se trouvaient les fourneaux de la scierie et à peine découvert, il a gagné le toit, se propageant avec une effrayante rapidité dans toutes les directions, grâce aux copeaux, au bois de pin et autres éléments si propres à la combustion, que contient toute scierie.

L'alarme n'avait pas été donnée depuis 10 minutes, qu'une colonne de fumées s'élevait épaisse dans le ciel, malgré le fort vent qui soufflait à ce moment, indiquant les proportions de l'incendie et un instant plus tard, l'alarme générale appelait d'autres pompes sur les lieux.

A l'arrivée des pompiers qui cependant ont répondu très promptement, la scierie était déjà presque détruite et les grosses piles de bois de charpente flambaient comme d'immenses bûchers, attisée par un fort vent dont la vélocité était encore augmentée par le fait du déplacement d'air qui se produit toujours dans le voisinage d'un incendie.

Pendant un moment, le vent a soufflé presque en tempête, emportant de légers objets déménagés sur les bords du canal, renversant des armoires et autres meubles, et emportant en l'air d'énormes flammèches qui ont semé l'incendie alentour.

Ce n'est qu'au bout de 3 heures que les pompiers se sont rendus complètement maîtres du feu, après la destruction de 32 cottages qui ont flambé comme des allumettes donnant à peine le temps de s'enfuir à ceux qui les occupaient, aussi beaucoup de mobiliers ont-ils été détruits.

Dans la soirée, une forte lueur embrasait encore le ciel au-dessus de l'incendie. C'étaient les piles de bois qui achevaient de se consumer et qui persistaient à flamber bien que plusieurs pompes laissée de service pour la nuit, les inondassent de leurs jets.

Les débris de la scierie brûleront encore ce matin, très probablement, si grande est l'accumulation des charbons ardents et des matériaux.

Le feu a pris dans la salle où se trouvent les fourneaux de la scierie de Pelican, qui occupe l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Lafayette et Julie. Les bâtiments ont été complètement détruits ainsi que les machines et plusieurs millions de pieds de bois.

Pertes $35,000. Pas d'assurance. Les flammes ont gagné la fabrique de caisses de Pelican, appartenant à Baptiste et Haman et l'ont partiellement détruite. Pertes $1,800.

Le feu s'est ensuite communiqué aux immeubles suivants :

Cottage coin Tonti et Julie, appartenant à E. Martin et habité par Ellen Williams. Détruit avec le mobilier. Valeur $600. Pas d'assurance.

Neuf cottages situés entre Tonti et Rocheblave, appartenant à Mme Norton et habités par Mme S. Mathews, Wm. Johnson, Jos. Reel, L. Walker, Wm. Green, Douglas Bunker, Pauline Davis, Daphné Tucker et Augustine Tucker. Ils ont été complètement détruits, ainsi que la plupart des mobiliers.

Cottage rue Tonti entre Julie et Lafayette, appartenant à la même et habité par Mme M. Williams. Détruit avec le mobilier. Valeur $600. Mobilier non assuré.

Cottage rue Tonti entre Julie et Lafayette, appartenant à la même et habité par Joe Panter. Détruit. Valeur $500.

Cottage No 528 rue Poydras appartenant à Mme Antworth qui l'habitait. Détruit avec le mobilier. Valeur $500. Assurance $700. Mobilier non assuré.

Cottage, No 530 rue Poydras, évalué $800, appartenant à M. Groom, et habité par Geo. Davis. Détruit.

Cottage, No 532 rue Poydras, appartenant à Mme Antworth. Détruit. Valeur $800. Mobilier endommagé.

Cottage, No 534 rue Poydras, occupé par Lottie Washington, et évalué $800. Détruit. Mobilier endommagé.

No 536 rue Poydras, occupé par David Green. Détruit. Mobilier endommagé.

Cottage rue Tonti entre Lafayette et Julie, appartenant à Reuben Miller et habité par lui. Détruit. Assurance à la compagnie Germania.

Cottage voisin, appartenant à Mme Mason et habité par elle. Détruit. Mobilier endommagé. Pertes $800.

Cottage No 173 rue Rocheblave, appartenant à Mme J. Coyle et habité par elle. Détruit. Pertes $1,000.

Les immeubles suivants situés entre rue Lafayette, entre Tonti et Rocheblave, ont été complètement détruits :

Cottage No 544, appartenant à Veuve P. Mohan et habité par John Reed. Pertes $1,000.

Double cottage appartenant à Geo. Wiesly et habité par J. Broderon et J. Fardell. Pertes $1,800.

Double cottage appartenant au même et habité par Mme J. Connelly et T. O. Russell. Pertes $1,800.

Cottage appartenant à Mesdames Myers et habité par lui. Pertes $1,500. Assurance de $1,060 à la Compagnie London Liverpool & Globe.

Cottage situé au coin de la rue Dorgenois et Lafayette, appartenant à M. Shiley et occupé par M. Fleming, épicier. Pertes environ $2,000. De stock est assuré $700 à l'agence A. A. Woods.

Un cottage appartenant à M. Shiley et occupé par Jas. Flanagan dont le mobilier est assuré pour $1,000.

No 568 rue Lafayette, cottage appartenant à M. Murphy et occupé par Thos Williamson, dont le mobilier est assuré à la Compagnie Crescent pour $220.

Cottage appartenant à C. Meyers et occupé par Thomas Wright.

No 594 rue Poydras, appartenant à Chas. Meyers et occupé par lui. L'immeuble est assuré pour $600 et le mobilier pour $800.

Nos 596 et 596 1/2 rue Poydras, cottage double appartenant à Mme G. Wiesley et occupé d'un côté par Jacob Hall et de l'autre par Joseph Taval. Pertes, environ $1,200.

Cottage double appartenant aux héritiers de M. Arnebrewster et occupé par Jos Braxton, Geo Smith, Jas Turner et Joseph Jenkins.

Cottage double rue Julie entre Broad et Dorgenois, appartenant à Lawrence Merr et occupé par Harriett Anderson et Eliza Jenkins.

Cottage double, rue Julie, entre Dorgenois et Rocheblave, appartenant à John Kelly et occupé par Mmes Myers et Schuman. Le mobilier de celle-ci est assuré pour $300 à la compagnie Crescent, et celui de Mme Schuman pour la même somme, à la compagnie Liverpool, London & Globe.

Une machine à enfoncer les pieux, appartenant à la compagnie du Nouveau Bassin.

Environ 250 pieds de tuyaux appartenant au Département du Feu et évalués à $200, endommagés ainsi qu'à l'encoignure des rues Tonti et Lafayette.

Le toit du No 361 de la rue Gravier, appartenant à Levi Morrison et occupé par Geo. Moorman, a été endommagé par des étincelles pour environ $25.

Des étincelles ont endommagé pour environ $25 le toit du No 615 de la rue Poydras, appartenant à M. C. Bier et occupé par lui.

Deux wagons à marchandises appartenant au L. N. O. and T. Railroad ont été détruits par les flammes.

Ga. Greenouch, le foreman de la scierie Pelican, qui demeure au No 486 1/2 de la rue Poydras, a été grièvement brûlé à la figure et aux mains, en se précipitant hors du bâtiment pour échapper aux flammes.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a duré de 3 à 7 heures, sous la présidence du maire John Fitzpatrick.

Vingt membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit :

1. Rapport du Trésorier de la ville pour la semaine finissant le 16 avril 1893.

2. Rapport du commissaire des édifices publics contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers de Police Jail du 11 au 17 avril 1893.

3. Communication d'Adolphe Schreiber et autres demandant que l'ordonnance présentée devant le Conseil et tendant à amender l'ordonnance No 6,277 C. S. soit retirée.

4. Communication de A. H. Steward, président de la compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans, protestant contre l'augmentation des assessements de cette compagnie, proposée par le comité de révision des assessements.

5. Rapport du commissaire des édifices publics relatif au travail exécuté dans son département, pendant le mois de mars 1893.

6. Communication de la raffinerie américaine, protestant contre une augmentation d'assessement proposée par le comité de révision des assessements.

Respectueusement,
Signé : JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le véto suivant du Maire est reçu favorablement par les membres du Conseil :

"Mairie de la Nouvelle Orléans,
18 avril 1893.

"Aux membres du Conseil :

"Je vous renvoie sans mon approbation, les ordonnances suivantes adoptées à votre dernier meeting :

"Premièrement, une ordonnance en vertu de laquelle le bail du marché de l'avenue Washington était transféré de Jos Raymond à John K. Lang.

L'ordonnance ainsi qu'elle a été présentée devant le Conseil à sa séance du 4 avril—contenait qu'un seul paragraphe, tandis que celle à laquelle on voulait me faire apposer ma signature en contenait trois.

Comme l'ordonnance primitivement présentée devant le Conseil n'avait pas été amendée par le comité, je considère que celle qui a été adoptée en dernier meeting n'est qu'une substitution et qu'elle a été adoptée illégalement, contrairement à l'article No 9 de la charte de la ville, qui dit qu'aucune ordonnance ne sera adoptée avant d'avoir été lue une première fois, et tablée pendant une semaine.

Deuxièmement, une ordonnance accordant à la "Whaun Dredge & Elevator Co., Ltd." l'autorisation de construire à n'importe quel endroit, sur le quai, un pavillon reliant pour décharger les bachots de charbon.

L'ordonnance autorise cette compagnie à construire des ponts à n'importe quel endroit, au-dessus de certaines rues, sans aucune restriction.

Je crois que si cette autorisation est accordée elle devrait limiter la longueur des ponts et spécifier les endroits auxquels ils devront être construits.

"Troisièmement, l'article No 5 de l'ordonnance No 7,410 C S., en vertu de laquelle une somme de $100 était allouée pour les appointements de L. O. Cronan, inspecteur des bottes d'alarmes du wagon de police.

"Mes raisons sont celles que j'ai déjà données dans mon message du 28 mars 1893.

"Respectueusement,
"Signé : JOHN FITZPATRICK,
"Maire."

Lecture est donnée des rapports des différents comités.

Les personnes suivantes sont autorisées à ouvrir des buvettes et groceries : Albert Faber, encoignure Esther et Clinton, Septième district ; John Cleary encoignure White et Terpsichore et P. Saporin, coin Castiglioue et Chemin de Gentilly.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement les taxes au nom de Mme Vve Jacob Kohlman et autres.

Les contrôleurs sont requis de faire publier, conformément à la loi, la pétition des personnes qui demandent le pavage avec des blocs de granit, de la rue Bienville, de Royale à Chartres.

On approuve les plans du voyer, relativement à la réparation des voies ferrées de l'avenue Louisiana.

Le Dr Antonio Estrada est autorisé à établir une forge au No 68 de la rue North Peters.

Résolution de M. Caufield, en vertu de laquelle le voyer est requis de fournir des plans et spécifications pour le pavage, avec du gravier, des rues suivantes : Première, de Magazine au fleuve ; Troisième, de Magazine au fleuve, et Huitième, de Magazine au fleuve.

Le contrôleur est requis de faire annoncer, une fois chaque semaine, pendant un mois, conformément aux provisions de la loi No 119 de 1886, que le Conseil a l'intention de faire paver les rues Première, Troisième et Huitième, de la rue Magazine au fleuve.

On autorise "l'American Express Company" à la construire, au No 274 de la rue Dryades, entre les rues Delord et Caillope, une écurie en briques pouvant accommoder dix chevaux.

On autorise le contrôleur à tirer sur le trésorier, en faveur de Rachel Raphael, un chèque de $5, montant d'une amende à laquelle avait été condamné, par le recorder Charles de La Breteche, un nommé B. Landry.

Le contrôleur est autorisé à recevoir des offres pour le pavage en gravier rosette, de l'avenue Louisiana, du fleuve à la rue St-Denis.

Ordonnance de M. Caufield en vertu de laquelle le square Douglas se nommera désormais le parc Morris.

Le voyer est requis de préparer des plans et spécifications pour le curage du canal St-Bernard de Claiborne à Broad.

Ordonnance de Joseph Conrad à se servir d'une machine à vapeur dans son établissement encoignure Josephine et Magnolia.

En vertu de l'ordonnance No 5,260, C. S., A. M. Hair est nommé détective (privé.)

Le contrôleur est requis d'annoncer pendant six jours qu'il est prêt à recevoir une offre pour la fourniture de la viande aux institutions publiques.

Le contrôleur est requis de faire publier, une fois par semaine, pendant un mois, conformément à la loi No 119 de 1886, que la ville a l'intention de faire paver de granit, de la Levée à Clairborne, et les deux côtés de la rue Foliage, de la Levée à la rue St Claude.

Un projet d'ordonnance de M. Jamison, relatif à la construction sur l'avenue Henry Clay d'un asile pour les incurables, a été rejeté par un vote de 13 à 15.

Résolution de M. Caufield, en vertu de laquelle le voyer est requis de fournir des plans et spécifications, pour la construction de ponts en fer sur les canaux Galvez, Broad, Hagan et Carrollton, à leur intersection avec la rue du Canal.

On accepte l'offre de J. H. Heinrichs, relative aux revenus des marchés publics pendant trois années, et le maire est autorisé à signer un contrat avec lui.

Ordonnance de M. Kane, en vertu de laquelle le contrôleur est autorisé à faire publier une fois par semaine, pendant un mois, conformément à la loi No 119, de 1886, que la ville a l'intention de faire paver avec du gravier, les deux côtés de la rue Bassin, de la rue Canal à la rue Telaue, et cette avenue, de la rue Bassin à la rue Bienvenue.

Le voyer est requis de fournir des plans et spécifications pour la couverture de la cale énorme qui attendait au dehors le résultat du vote.

Le plus grand enthousiasme a régné partout.

On pense que cette décision va avoir pour effet de calmer les esprits et de mettre fin à l'insurrection.

La crainte d'une révolution a eu pour effet de décider la chambre à se ranger du côté du peuple et certes il n'est pas douteux que s'il n'eut pas agi pompeusement, il y aurait eu un soulèvement populaire à Bruxelles.

Bruxelles, 18 avril—Les chefs du mouvement ouvrier ont tenu ce soir une réunion, pendant laquelle ils ont décidé d'abandonner la grève générale, mais ils ont aussi résolu de lancer une proclamation au peuple et au conseillant de protester contre le bill Mines, qui a pour objet la combinaison du suffrage universel et du privilège accordé à certains de mettre plusieurs bulletins dans l'urne.

Les chefs vont demander au peuple de couronner leur victoire en continuant à manifester sans relâche pour l'obtention du suffrage universel par et simple.

On signale encore quelques bagarres, mais on croit que les désordres vont finir.

Le pape demande de la pluie.

Rome, 18 avril—Le pape a ordonné aux ecclésiastiques d'ici de dire des prières pour demander de la pluie.

Il n'a pas plu depuis deux mois.

La sécheresse règne, du reste, dans toute l'Europe et en Russie les récoltes sont beaucoup souffert.

Incendies.

Berlin, 18 avril—Le feu a pris hier soir dans l'aile est du palais de Hohenzollern à Sigmaghn. Il a causé de grands dégâts.

Le château est situé sur un roc à pic qui domine le Danube, aussi l'eau a-t-elle fait défaut.

L'incendie a brûlé toute la nuit et le parquet du château connu sous le nom de Farqlen-han a été complètement détruite ainsi que beaucoup d'œuvres d'art.

A l'Hôpital.—Hier matin, à 10 heures, on a envoyé, à l'Hôpital de Charité, dans une voiture d'ambulance, un inconnu qui avait été trouvé sans connaissance sur le trottoir, rue Marais, entre Ursulines et Bayou Road.

Menue faite—Hier entre midi et 1 heure au fil s'étant cassé coin St-Charle et Première le service des chars électriques a été interrompu pendant une heure.

—Ida Lorein, qui fait partie de la troupe de *Zozo*, a porté une accusation contre un conducteur de char de la ligne Tchoupitoulas, à la négligence duquel elle attribue la perte d'un parapluie et d'un coche-pomme.

—Les internes de l'Hôpital de charité ont été appelés hier à 2